



## **Prix Créadie, l'occasion pour l'Adie et le RSI Poitou-Charentes de signer un partenariat**

vendredi 6 février 2015, par [lpe](#)

L'Adie et le RSI Poitou-Charentes ont profité du lancement de la Semaine du Microcrédit 2015 et de la remise du premier prix Créadie à Poitiers le 29 janvier 2015 pour signer un partenariat qui vient préciser, au niveau régional, les engagements pris par les deux organismes dans le cadre d'une convention nationale.

Cette déclinaison régionale émane d'une volonté de ces deux acteurs de la création d'entreprise de partager des valeurs communes dans les missions respectivement menées auprès des travailleurs indépendants.

Ainsi, l'Adie et le RSI en Poitou-Charentes s'engagent par cette convention à soutenir la création et la reprise d'entreprises et à contribuer à la pérennité des entreprises artisanales, commerciales et industrielles en leur prodiguant un service de qualité basé sur une étroite collaboration et un appui technique réciproque.



Dans le prolongement de ce partenariat, à l'occasion de la sixième édition de Créadie, le prix du microcrédit, Jean-Marc Ewald, Directeur régional de l'Adie et Charlotte Renon-Vinolo, Directrice adjointe du RSI Poitou-Charentes, ont donc remis le prix Créadie, dans la catégorie Développement humain, à Sophie Prouteau, vainqueur de la sélection locale en Aquitaine et Poitou-Charentes.

Le 10 décembre 2014, un jury composé de bénévoles de l'Adie et des équipes du RSI avaient sélectionnés les trois lauréats des prix Créadie régionaux parmi douze candidats préselectionnés par les équipes locales :

- La catégorie Développement durable récompense une activité située dans le champ du développement

durable et concourant à la limitation des impacts négatifs sur l'environnement. C'est Myriam Poupon, 32 ans, qui a lancée son activité de production et vente de conserves de légumes, sirop, plantes et tisanes bio à Bourdeilles (24), qui se distingue et a reçu le 2 février à Bordeaux un prix de 500 euros.

- La catégorie Développement humain distingue un parcours individuel d'insertion où le créateur d'entreprise a fait preuve de pugnacité exemplaire pour lancer son activité. La lauréate est Sophie Prouteau, 37 ans, qui a ouvert une boutique de prêt-à-porter à Coulon (79), au coeur du marais Poitevin ; elle a reçu un prix de 500 euros.

- La catégorie Développement économique récompense un créateur d'entreprise dont l'activité a un chiffre d'affaires, un nombre de créations d'emplois, une rentabilité ou un impact économique positif important sur son écosystème. C'est Nasreddine Nagga, 28 ans, qui a lancé son entreprise de serrurerie et plomberie à La Rochelle (17), qui se distingue et a reçu le 4 février à La Rochelle un prix de 1 000 euros.

Cette année, pour la première fois, le concours se passe en deux temps, tout d'abord en désignant trois lauréats en région, puis au niveau national. Ces 3 nominés restent donc dans la compétition pour concourir aux titres nationaux de l'une de ces trois catégories, ainsi qu'aux deux grands prix : le Grand Prix Elan d'Idées désigné par les collaborateurs d'Azulis Capital et de l'Adie, et le Prix des réseaux sociaux désigné par les internautes. Les grands gagnants nationaux se verront remettre leur prix le 26 mars lors de l'Assemblée Générale de l'Adie à Paris.

A propos de l'ADIE :

Reconnue d'utilité publique, l'Adie est une association qui aide les personnes exclues du marché du travail et qui n'ont pas accès au crédit bancaire classique à créer leur entreprise, et donc leur emploi, grâce au microcrédit. Pionnière du microcrédit en France et en Europe, l'Adie en est l'acteur majeur.

L'Adie accompagne par ailleurs les porteurs de projet afin de les soutenir en amont et en aval du lancement de leur micro-entreprise pour en garantir la pérennité.

Depuis sa création en 1989 par Maria Nowak, l'Adie a financé plus de 143 000 microcrédits, participant ainsi à la création de plus de 100 000 entreprises. L'Adie est présidée depuis 2011 par Catherine Barbaroux. En 2013, elle a financé plus de 14 000 personnes et ainsi permis la création de 200 nouveaux emplois par semaine. Le taux de pérennité de ces entreprises après 2 ans est de 70%, et le taux d'insertion des personnes financées après deux ans est de 84%.

En Aquitaine, l'Adie a octroyé plus de 8 600 microcrédits depuis sa création en 1993, et participé à la création ou au développement de plus de 7000 entreprises. En 2014, 1 131 microcrédits ont été octroyés, dont 935 microcrédits professionnels, prêts d'honneur et subventions, et 196 microcrédits personnels pour l'emploi, permettant ainsi la création ou le maintien dans l'emploi de 657 Aquitains.

En Poitou-Charentes, l'Adie a octroyé plus de 5 000 microcrédits depuis sa création en 1995, et participé à la création ou au développement de plus de 3 800 entreprises.

En 2014, 607 microcrédits ont été octroyés, dont 456 microcrédits professionnels, prêts d'honneur et subventions, et 151 microcrédits personnels pour l'emploi, permettant ainsi la création ou le maintien dans

l'emploi de 461 Picto-Charentais.

A propos du RSI :

Le Régime Social des Indépendants (RSI) assure une mission de service public en gérant :

- l'assurance maladie obligatoire des chefs d'entreprises indépendants - artisans industriels et commerçants, professionnels libéraux - et leurs ayants droit ;
- les assurances obligatoires retraite de base, retraite complémentaire et invalidité-décès pour les artisans et les industriels et commerçants.

Le RSI Aquitaine en chiffres (d'après les résultats 31/12/2013)

- 324 187 ressortissants

- 130 757 cotisants actifs (2 9596 conjoints collaborateurs, 65 548 artisans, 65 209 commerçants, 43 311 auto-entrepreneurs)

- 577 282 925 € de prestations retraite versées en 2013 dont 472 510 850 € pour les droits personnels, 84 166 670 € pour les pensions de réversion, 20 586 990 € pour l'invalidité-décès

- 5 254 712 € de prestations ASS versées en 2013 dont 1 675 434 € de cotisations prises en charge, 140 000 € d'aides urgentes suite aux intempéries, 212 224 € pour des actions d'aide à la personne.

Le RSI Poitou-Charentes en chiffres (d'après les résultats 31/12/2013)

- 171 525 ressortissants

- 63 092 cotisants (dont 2 036 conjoints collaborateurs, 31 250 artisans, 31 842 commerçants, 19 594 auto-entrepreneurs)

- 352 441 820 € de prestations retraite versées en 2013

- 3 873 176 € de prestations ASS versées en 2013 dont 2 734 576 € pour l'action sociale des retraités, 970 291 € pour l'action sociale des actifs, 153 437 € pour l'action sanitaire des travailleurs indépendants actifs et retraités et 14 872 € pour les actions collectives de prévention de la perte d'autonomie.